

LIEGE - URBANISME

L'Observatoire de Cointe va être proposé à la vente pour 950.000€

Propriétaire, la Région wallonne ne lui a pas trouvé d'affectation

L'avenir de l'Observatoire de Cointe semble encore plus confus que jamais depuis l'annonce par la Région wallonne de sa prochaine mise en vente pour 950.000 €. Un site bientôt classé et qui nécessitera plusieurs millions d'investissements.

Répondant à une question sur l'avancement du dossier, posée par la députée régionale Diana Nikolic (MR), le ministre wallon en charge de la gestion immobilière, Jean-Luc Crucke (MR), lui a répondu que le gouvernement wallon avait pris la décision de vendre pour assurer une rénovation et un avenir au site.

« Clairement, la Région a fait ses comptes, explique la députée. Elle estime en l'état la valeur du site à 950.000€. Et il faut bien sûr y ajouter une rénovation complète estimée à quasi 15 millions ! Comme elle n'a trouvé aucune affectation publique et qu'elle compte ses sous, crise du coronavirus oblige, elle a décidé de s'en débarrasser. »

Diana Nikolic aurait préféré que le site ne quitte pas le giron public, « mais je me console avec la perspective d'un prochain classement du bâtiment qui contient le télescope et d'une zone de protection pour le parc. Mais aussi que le ministre ait confirmé que la vente ne pourrait se faire sans conditions. »

Jean-Luc Crucke a d'ailleurs proposé de venir prochainement à Liège pour y rencontrer les différents acteurs du dossier.

QUI POUR ACHETER ?

Mais la question cruciale est bien sûr de savoir qui va se porter candidat pour acquérir un tel site ? Vu le prix demandé, les travaux à réaliser et les impératifs qui pèsent sur son affectation...



Une vue aérienne du site : seul le bâtiment contenant le télescope serait bientôt classé. © S.P.



« J'aurais préféré que le bâtiment ne quitte pas le giron public »

Diana Nikolic

Il faut en effet rappeler que l'Observatoire se trouve dans le parc privé de Cointe et qu'on ne peut

contractuellement y faire n'importe quoi. Les entreprises commerciales, les bureaux et les professions libérales en sont par exemple exclus.

Reste alors un projet immobilier de logements, plutôt de luxe vu l'endroit. Mais pour ce faire, il faudra non seulement tenir compte du classement d'une partie du site qui, nous dit-on, serait en passe d'être signé par la ministre Valérie De Bue. Mais aussi de la position prise récemment par la Ville de Liège.

CONSEIL COMMUNAL UNANIME

« Je rappelle qu'il y a eu une grosse mobilisation citoyenne réunissant 30.000 personnes et que le conseil communal de Liège s'est prononcé unanimement en faveur du classement

du site et d'un projet respectant la mémoire du lieu, reprend l'échevine de l'urbanisme Christine Defraigne. Si finalement, il ne devait pas être classé, je rappelle qu'il est tout de même inscrit au patrimoine. Ce qui signifie qu'il faudra l'accord de la ville pour le démolir ou l'affecter à une autre destination. »

En clair, il ne sera donc pas simple du tout pour un promoteur de le transformer en logements. Mais qu'en faire alors ? L'échevine rappelle qu'une ébauche de projet lui a été présentée il y a quelques mois, en accord avec les occupants des lieux, à savoir la société astronomique de Liège (SAL), et l'université comme partie prenante. Sinon... ●

LUC GOCHEL